ASFC

Association Française du
SYNDROME DE FATIGUE CHRONIQUE
72/74 Rue Royale – 59000 LILLE

Agrément national par le Ministère de la santé : N2010AG0019
Association reconnue d'Intérêt Général, membre d'« Alliance Maladies Rares »

RÉDUCTION FISCALE
66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu

Totalement indépendante de l 'Etat, reconnue d'intérêt général, agréée au niveau national, l'AFSFC accomplit sa mission grâce à la générosité de ses donateurs.

Son objectif est de permettre aux recherches les plus prometteuses d'aboutir au plus vite.

Tous les dons versés à l'association sont réservés aux projets de recherche.

Les dons bénéficient d'une déduction fiscale, dans la limite de 20% du revenu imposable, selon la législation en vigueur pour l'année en cours.

Je donne 10 Euros soit	**3,40**	**Euros après déduction fiscale**
Je donne 50 Euros soit	**15,00**	**Euros après déduction fiscale**

RÉDUCTION FISCALE
66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu

DON

Vous pouvez aider la recherche par vos dons en envoyant un chèque bancaire ou postal, établi à l'ordre de : **ASFC**

Je fais un don de
……..……Euros

Mr ☐ **Mme ☐** **Melle ☐**
NOM ……**PRENOM** ……
ADRESSE 1 ……
ADRESSE 2 ……
CODE POSTAL…… **VILLE** ……
Téléphone ……

Merci de compléter le formulaire afin que nous puissions vous adresser un reçu fiscal